



Pôle Urbanisme et Environnement
Service Urbanisme
Dossier suivi par Rachel FERRAUD
Tél. : 04 66 59 17 25

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Julien SANCHEZ, Maire de la Ville de BEUCAIRE, certifie avoir procédé à l’affichage de l’avis d’enquête publique de la modification n°1 du Plan Local d’Urbanisme, prescrite par arrêté municipal n°19-428 daté du 23 août 2019, le 30 août 2019 aux lieux habituels d’affichage sur le territoire suivants :

- Hôtel de Ville porche du RDC et pôle urbanisme et environnement 2ème étage,
- Mairie Annexe - centre commercial La Moulinelle
- Poste de police municipale,
- Bibliothèque municipale,
- Siège social de la CCBTA.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A BEUCAIRE, le 11 septembre 2019,



Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire
Conseiller régional d'Occitanie